LE PELLETIER CREVERA DANS SA PEAU,

OU

ADRESSE A L'AUTEUR DU *DOMINE SALVUM*.

PAR M. R. . . .

Il n'eſt jamais trop tard pour apprendre, même de ſes ennemis, à être ſage, vrai, modeſte, & à moins préſumer de ſoi.

Maxime de Solon.

1789.

Inſtruit par la voix publique que l'auteur que je réfute eſt un Pelletier ; ce mot général n'impliquant perſonne, je me permets cette épigraphe. J'engage cet écrivain à brûler la plume & à préférer le débit de ſes peaux que de perdre ſon temps & ſa raiſon à ſe parer de la tête de Méduſe. Nous nous appercevons trop bien que ſi elle chargeoit autrefois les hommes en pierres, elle les métamorphoſe aujourd'hui en ſerpens venimeux...... Voilà donc ce qu'ont gagné les mortels à refuſer l'olivier de Minerve ?

LE PELLETIER CREVERA DANS SA PEAU, OU ADRESSE A L'AUTEUR DU *DOMINE SALVUM.*

MONSIEUR

MA tâche ſera remplie ſi je parviens à détromper ceux qui, ſe laiſſant prévenir quelquefois par des ſarcaſmes injurieux, dans une cir-

conſtance où l'on veut des coupables, dépoſent le venin qui les dévore ſur la victime qui leur eſt préſentée. N'importe pourquoi, n'importe comment, n'importe les raiſons, les preuves qui ſeules doivent confirmer les opinions.... au fait.

O douleur, le ſecret de l'amitié eſt trahi ; un bulletin dicté par la confiance m'eſt arraché par l'indiſcretion la plus révoltante ; ce qui devoit faire l'inſtruction d'un frere va ſervir d'arme contre moi.

Tels ſont les premiers mots de votre ouvrage.

C'eſt donc dans le ſilence que vous vous étiez permis de divulguer des attentats affreux, c'eſt au ſein de l'amitié que vous aviez dépoſé ce qui pouvoit faire à jamais le malheur de l'état; c'eſt dans la confiance que ce ſecret ſeroit tenu caché. Ce ſecret vous eſt enfin ravi, dites-vous ; on a trahi cette confiance contraire à vos devoirs de citoyen. Dès-lors vous tremblez. Vous faites le crime, & vous voudriez éviter les remords : c'eſt enfin par un écrit anonyme que vous cherchez à effrayer le public, que vous livrez ſous le couteau de la vengeance populaire, qui ne calcule pas, des têtes innocentes; fuſſent-elles coupables, la loi

pourſuit le criminel, laiſſez-lui le ſoin de le punir. Ce n'eſt pas en habillant ſes écrits des honteuſes livrées de la perfidie & du menſonge que l'on perſuade des gens qui réfléchiſſent.

Non, Monſieur, je ne ſaurois m'abuſer; il n'y a point de ſecret de trahi, vous ſeul avez divulgué ces ſecrets, que vous auriez d'autant plus dû renfermer dans ce cœur haineux où ils avoient pris naiſſance, qu'ils profanoient la vérité. Qu'il me ſoit permis d'emprunter la morale du célebre Rouſſeau, il aimoit certainement la liberté, mais il blâmoit la licence.

« Un dénonciateur qui ſe cache joue un rôle » odieux, bas, lâche, juſtement ſuſpect d'im- » poſture; il n'y a nulle raiſon ſuffiſante qui » puiſſe obliger un honnête homme à faire un » acte injuſte & flétriſſant. Dès que vous ſup- » poſez l'obligation de dénoncer le malfaiteur, » vous ſuppoſez auſſi celle de le convaincre, » parce que la premiere de ces deux obliga- » tions emporte néceſſairement l'autre, & qu'il » faut ou ſe montrer & confondre l'accuſé, ou, » ſi l'on veut ſe cacher de lui, ſe taire avec » tout le monde, il n'y a point de milieu. » Cette morale ſage eſt de tous les temps, de tous les âges, & pour tous les hommes. — Je pourſuis.

O, monarque chéri, ô loi dont on ne connoîtra jamais le prix, que lorsqu'il ne sera plus temps! daigne recevoir les vœux d'un simple citoyen.

Il est flétri ce nom de citoyen quand vous le prononcez.

Votre intention est-elle de flatter le roi au mépris de la nation, de cette nation qu'il aime & dont il est aimé? Vous ne connoissez donc ni son cœur, ni sa tendresse pour ses peuples. Seroit-il heureux, s'il ne devoit trouver de consolation que dans l'espoir d'être connu de la postérité. Et que sa mémoire seulement, partagera le juste tribut d'admiration, dû, à jamais, aux bons Louis XII & Henri IV. Manifestons mieux nos sentimens, cherchons à lui prouver que nous connoissons sa bonté tutélaire.

Roi juste! Roi honnête homme, recevez l'hommage que nous devons à vos vertus, nous trouvons en vous le meilleur des monarques; vous avez pleuré sur les malheurs de vos peuples, nous avons répondu à cette sensibilité par le serment d'une union constante, nous avons juré de n'être jamais qu'à vous. Qu'importe si une classe d'hommes, ambitieuse & jalouse du pouvoir arbitraire (qui ne peut s'identifier avec vos principes) murmure. Vos citoyens vous restent, & c'est assez.

Permettez-moi cette digreſſion. Il eſt permis d'exprimer ſes ſentimens lorſqu'ils ſont provoqués.

Je ſuis peu ſurpris qu'après avoir voulu brouiller le pere avec ſes enfans, vous cherchiez à pénétrer au fond de ſon cœur pour y plonger le poignard déjà teint du ſang de l'innocence. . . . vos paroles me ſont préſentes, je dois les retracer, quoiqu'il m'en coûte.

Et vous, Madame, deſtinée à embellir les jours de notre monarque, qui en avez, depuis ſi long-temps causé l'amertume. vous, qui venez d'être obligée de courir nue, &c.

Quelle indécence ! Quelle trivialité. Mais doit-on s'y arrêter pour faire des réflexions. Non, c'eſt l'image qu'il faut déchirer.

Penſez-vous, monſieur, que celui qui vient d'offrir ſes vœux au monarque ſoit accueilli. Lorſque, manquant de délicateſſe, il l'attaque par ce qu'il a de plus cher. N'eſt-ce pas lui dire : je deſire votre malheur, je m'efforce de le faire. Connoiſſez donc, Monſieur, ce que peut la force de l'exemple, égarée par de lâches & perfides flateurs ; elle a crue la flatterie rappellée à tout ce qui peut faire ſon bonheur par des hommes vrais & vertueux ; elle croit à la vertu ; elle veut ſuivre ſes ſages maximes. Un moment

d'erreur doit-il sans cesse nous coûter des larmes? L'injustice des hommes seroit-elle si cruelle? Non, j'ai vu ce peuple aux pieds de cette princesse lui offrir son cœur. Je l'ai vu, versant des larmes de sensibilité, la supplier de ne plus mettre sous ses yeux l'image de ces temps où il doutoit de son amitié. Je l'ai vue répondre à l'empressement de la multitude par des sanglots vertueux... Tout n'est-il donc pas oublié. Elle l'a promis, elle l'a juré... Respectez donc la majesté du trône, respectez donc les décrets des peuples... Mais il vous faut une victime... Une victime seule peut expier l'offense. La victime, c'est vous.

Votre premiere lettre, datée du 15 octobre, ne présente que des soupçons injurieux. J'y vois ce que beaucoup de personnes se sont permises de dire à l'oreille, sans autre raison que le départ du duc d'Orléans. Je me suis fait un devoir de combattre ceux qui me confioient de pareilles infamies. La victoire a toujours été mon partage. Mais personne, que vous, ne s'est livré à imprimer ce que la calomnie cherchoit à répandre dans le public.

Vous avez vu, par les événemens (dites-vous) *de la semaine derniere, qu'il y avoit, à la cour, un parti pour faire aller le roi à Metz, & pour*

former une cabale, qui proclamât le duc d'Orléans lieutenant général du royaume.

Je vous avoue que je trouve du ridicule dans ce commencement. Certes, votre intention eſt de nous jetter dans un labyrinthe d'erreurs; c'eſt au public à qui vous adreſſez vos combinai ons ſophiſtiques, & le public n'eſt pas ce frere à qui vous paroiſſez avoir adreſſé une précédente lettre. Je dis donc avec raiſon qu'il n'a rien vu, qu'il ne voit rien ſans avoir les titres antérieurs qui ont dû démontrer. Cette ridicule ſupercherie a pour but de faire ſoupçonner que vous avez donné la clef de l'énigme à ce correſpondant (imaginaire,) que vous lui avez dit : voilà les pieces qui me prouvent le détail de la conſpiration, & voilà les effets de la conſpiration. Mais pour vos lecteurs actuels, il ne reſte qu'un effet ſans cauſe (ou du moins la cauſe n'eſt pas préſumable) en bonne logique : je nie la conſéquence ſi je n'ai phyſiquement diſcuté la majeure & la mineure.

C'eſt particuliérement ſur ces mots : *vous avez vu par les événemens* que vous formez des arguties ridicules; où voyons-nous que le Duc d'Orléans ſe ſoit compromis, ait fait une cabale? Faudra-t-il s'en tenir à ce que l'on peut augurer ſyſtématiquement de cette lettre ſuppoſée ?

Cannevas qui vous a paru néceſſaire pour la tenue de votre libelle, & dont vous ſeul avez ourdi la trame.

Vous avez tout tenté pour perdre un prince aux yeux de la nation. Deviez-vous juger des ſentimens ſecrets ſur l'image de quelques traits de légéreté (dans une âge où elle eſt peut-être tolérable) que la plume peut écrire, mais qui s'effacent bien facilement par l'idée du reſpect dû à un pere, à un bon pere, chéri de tout ce qui l'environne. Deviez-vous méconnoître l'aſyle de la vertu, n'eſt-ce donc pas le violer horriblement que de chercher à parer ſes hôtels du ſang de la vérité ? Quoi ! cette fille tremblante verra immoler ſon innocente mere. C'eſt dans le cœur d'une épouſe, c'eſt une épouſe chérie, c'eſt cette fille du plus parfait honnête homme, que vous voudriez accabler de douleurs; vous ne voyez pas ſes enfans qui redemandent leur pere, qu'ils vous accuſent qu'ils pleurent déjà ſes malheurs!.. Laiſſez couler ces larmes de l'innocence; mais raſſurez-vous, ce pere vous ſera rendu vertueux, ſes ſoins à faire votre bonheur vous ſont un sûr garant de ceux qu'il mettra à faire celui de tous les hommes, même des méchans.

Après avoir compilé menſonges ſur menſonges, pour perdre un prince du ſang aux yeux de

la nation, ſouvent légere dans ſes jugemens, vous avez artificieuſement combiné ceux ou celles qui ont des intimités avec lui pour les mettre ſur votre liſte & en faire des coupables.

Un auteur vous paroît dangereux (parce qu'il a fait les liaiſons dangereuſes.)

Un publiciſte eſt proſcrit, parce que ſon éloquence habituelle enchaîne les ſuffrages, lorſqu'il propoſe des queſtions de droits, de principes néceſſaires dans une bonne conſtitution.

Un marquis, un comte, un duc, dont la jeuneſſe plus galante que réfléchie, égarée par des paſſions laſcives, eſt oppoſée même à l'ambition qu'il devoit avoir, eſt criminel d'état. Il eſt l'ami de celui qu'il faut perdre à tout prix : cela ne ſuffit-il pas. Une femme..... Et doit-on en politique s'attacher tout-à-fait à des détails de ménage ? Faut-il juger du cœur par une foibleſſe d'orgueil, blamable certainemeet ? Mais il y a loin d'une faute à un crime. Un prélat eſt auſſi dénoncé au tribunal du peuple comme criminel.

Que d'horreurs! que d'infamies! Où en ſeroient les hommes (même les plus vertueux) s'ils devoient perdre en un inſtant, par l'effet d'une calomnie, un ſiecle de gloire.

En ſuivant votre ſtyle on doit préſumer que vous aviez un eſpion dans le cabinet des intri-

gues prétendue, qui vous rendoit exactement compte de tout ce qui s'y passoit. Spectateur bénévole, vous avez tout recueilli dans le plus grand silence; & sans un heureux hasard, on ne sauroit rien, vous attendiez de nouveaux événemens; alors seulement vous auriez instruit le public d'où provenoit le coup qui l'avoit écrasé, vous auriez eu la lâcheté de dire à un fils malheureux : voilà comment ton pere a été égorgé, je le savois ! & si tout eût été prévenu, vous auriez, en homme instruit, dit : voilà comment on devoit s'y prendre.... N'êtes-vous pas coupable de toutes les manieres ? — Répondez à ce dilême — ou comme calomniateur, ou comme conspirateur.

La trame qui s'ourdissoit, je ne dis pas tout-à-fait contre la liberté, mais pour un nouvel ordre de choses, avoit commencé lors de la discussion des droits des Bourbons espagnols : le duc d'Orléans avoit pu reconnoître qu'il avoit un parti considérable dans l'assemblée.

Ne sera-t-il donc plus permis à un député à l'assemblée nationale de dire hautement son avis sans être réputé chef de parti ? La Justice ne doit-elle pas balancer les opinions diverses ? Je ne suis en mon particulier ni partisan du duc d'Orléans, ni contraire aux intérêts de l'Espagne,

cependant je crois qu'il eſt juſte de reſpecter les traités. Un déſaveu authentique & fait en préſence du libéral conquérant n'eſt-il donc plus rien? Il m'appartient de donner mon avis; mais il ne m'appartient que de donner mon avis, & je reviens. N'eſt-il pas très-dangereux pour les françois généralement que l'on trouble leurs députés, ou en critiquant l'opinion des uns, ou en excitant le peuple contre les autres? Une aſſemblée où réſide la force tutélaire d'un état; car ſans conſtitution, où ſera le pouvoir exécutif, doit-elle être troublée conſtamment par des ſéditions? D'où proviennent les ſéditions? Des ſéditieux; ces ſéditieux ſont particuliérement les écrivains, comme vous, ſoldés pour tout dire, qui, mettant à l'enchere le débit de leurs lâches calomnies, en donnent pour l'argent. A Rome, dans les anciens tems, on puniſſoit de mort les libelliſtes; enſuite, par un peu d'humanité, on s'étoit réduit à les fouetter (1). En Egypte, le calomniateur étoit impitoyablement condamné au ſupplice qu'auroit ſubi l'accuſé, ſi le crime s'étoit trouvé vrai (2). Quand

(1) Rollin, l'hiſtoire romaine.

(2) Ibid, hiſtoire ancienne.

s'occupera-t-on de punir une secte aussi dangereuse, qui infecte les endroits où elle passe? Cette occasion me met dans le cas d'unir à votre cause un certain ami du peuple que vous dénoncez cependant. La rivalité parmi vous est la pomme de discorde ; mais à tout prendre, ce journaliste se fait connoître. Il montre de la témérité, & vous de la basse lâcheté, vous Breton.

On varie (dites-vous en parlant de l'Ar. (*sur le poste réservé à sa patriotique complaisance ; les uns disent qu'on lui destinoit les sceaux, d'autres les finances. Je croirois plutôt que Mir. n'auroit pas été assez bête pour se désaisir de la bonne.*

Il falloit au complice une place pour récompense ; que lui donnerons-nous? (avez vous dit (n'importe) les sceaux en contreposition de la caisse forment un sarcasme, ne l'oublions pas, plus j'en dirai, plus d'argent cela me rapportera ; je vous répete vos mots pour les réduire à leur juste valeur, & pour prouver notoirement que votre brochure se réduit aux on dit, c'est-à-dire à des doutes que vous voudriez réputer pour des faits.

Agnès Busson, puissante législatrice du duc, étoit l'ame de la conspiration,

L'ame de la conspiration, c'est vous seul qui l'êtes ; elle sera découverte, les recherches

les plus ſcrupuleuſes ſont faites; on connoîtra dans le dénonciateur, l'auteur, & le coupable; une figure criminelle ſera montrée en ſpectacle non pas à cette fatale lanterne dont le nom ſeul fait pâlir la cruauté, & que vous citez avec emphaſe, mais à une potence de mille pieds de haut, où, en ſpectacle à toute la nation, vous vengerez l'innocence, & vous effrayerez le coupable. Je le dis ſans émotion, nous verrons celui qui s'eſt vendu à des gens mal intentionnés, nous verrons celui qui accuſe le duc d'Orléans accuſé lui-même; nous connoîtrons ces ennemis du bien public, dont vous êtes l'agent, qui aujourd'hui paient un ſavoyard pour marquer des maiſons, demain un coſmopolite pour dire des injures. La tranquillité génerale en ſera le fruit.

Rien n'eſt impoſſible (je préſume) au ſéducteur de la préſidente de Tourvelle (1). Eſt-ce l'auteur que vous attaquez, ou M. de Laclos; il me paroît que c'eſt comme ſéducteur de Madame de Tourvelle, que vous le jugez capable de tout. Où ſont donc les raiſonnemens? Ignorez-vous qu'un romancier doit, pout atteindre ſon but, donner une critique exacte de ce qui arrive dans la

(1) Voyez les liaiſons dangereuſes.

société. Ce n'est qu'en peignant le tableau avec des couleurs vives & nuancées qu'il fait ressortir les caracteres, & que l'image du vice rappelle la vertu.... Le despotisme parvenu à son dernier point enfante la liberté.

Tout le monde sait qu'il est difficile de saisir dans le premier instant tous les détails d'un complot ténébreux ; vous suppléerez donc, mon ami, pour la suffisance de mes réflexions, à l'insuffisance des faits. Vous provoquez notre génie. Le mien ne peut suppléer par la suffisance de vos réflexions à l'insuffisance des faits ; je soutiens que, dans une pareille cause, ce ne seroit que par la suffisance des faits qu'on pourroit commenter vos réflexions.

Il est difficile de saisir les détails d'un complot ténébreux ; très-difficile, sans doute, d'après votre propre aveu ; vous avouez que le voile dont est couvert le portrait n'est pas déchiré, & vous prétendez décider de la peinture. Vous voulez que notre imagination agitée se fasse des monstres affreux ; que la nation s'écrie : il faut punir ce prince, ce prince qui paroit soutenir les intérêts du peuple ; ce prince qui, l'hiver passé, a prodigué bienfaits sur bienfaits ; ce prince qui n'a pas varié dans ses principes depuis le commencement des états ; ce prince qui s'est

s'eſt vu bénir par la multitude, & qui, dans les mêmes momens d'orage, a prévenu le roi de ce qu'il devoit craindre avec un déſintéreſſement bien ſenſible. — Oh, vous que l'on accuſe, venez faire ceſſer les calomniateurs dangereux; venez recevoir la vie de ceux à qui vous l'avez conſervée. C'eſt cette même multitude provoquée, qui vous attend pour vous défendre contre ce parti ambitieux, votre triomphe n'en ſera que plus éclatant, & alors ſeulement je ſerai heureux.

Que vouloit on! Sans doute en ameutant le peuple & les femmes en faiſant manquer le pain, il comptoit faire éloigner le roi ou au moins lui inſpirer des inquiétudes. Que vouloit-on! eſt faire une queſtion; *ſans doute en ameutant*, n'eſt pas y répondre; c'eſt former un doute. Vous ne dites pas ſignificativement on vouloit faire cela; mais bien, je préſume que l'on vouloit faire cela. Quelle différence de l'affirmative au doute. Dans un crime capital, un témoin interrogé peut-il dire je penſe que le coupable avoit telle intention, jugeroit-on ſur cette preuve, & c'eſt ſur pareille conviction que vous provoquez un jugement de la nation entiere.

L'argent eſt le nerf de toutes les intrigues; il en falloit beaucoup, on a fait faire à ſon alteſſe une

quantité prodigieuse de billets au porteur. M. Laborde de Mervile en a pris tant qu'il en a pu. Cela nous explique assez d'où partoient ces gens soudoyés.

Je m'arrête à cette derniere phrase. Est-il bien vrai que le duc d'Orléans ait fait faire quatre à cinq millions de billets. Est-il bien vrai que M. de Laborde en ait pris la majeure partie. Cela importe peu, mais c'est à la conséquence que vous en tirez qu'il faut réfléchir. Parce que le prince a emprunté de l'argent, il est clair, selon vous, qu'il faisoit marquer des maisons, & vouloit incendier Paris ; ne seroit-ce pas la même chose de dire, parce que vous n'êtes pas encore pendu, vous êtes un honnête homme. Qui ne sait que le duc d'Orléans a toujours fait des affaires d'argent en viager ou d'autres manieres? Ne peut-il pas avoir eu des besoins particuliers dans ces derniers temps où les fermiers ne paient pas les propriétaires, & sur-tout lorsqu'il a fait des dépenses (que l'on lui connoît) aussi considérables. Mais sans entrer dans des détails routiniers, d'où présumez-vous qu'il a assigné aux emprunts qu'il a fait des emplois dangereux ou est même la probabilité ? Y a-t-il du rapport entre des lettres excomptées & des maisons marquées ; c'est (dites-vous) que l'un paye l'autre ;

à de pareille preuves je n'ai rien à répondre... Il peut y avoir des gens mal-intentionnés. L'hydre nourrie par les courtisans proscrits a pu élever ses hideuses têtes & chercher à se nourrir du sang des françois; mais ne jugeons qu'après avoir des connoissances plus que certaines.

Agnès de Buffon, en échouant au midi, conservoit toujours l'esprit de se faire instituer au nord quelque uouvel ordre de la toison, par Philippe le Rouge, quand elle auroit partagé l'empire des ses Pays-Bas.

Je vous avoue que je n'ai jamais pu comprendre cette circonlocution de mots; si c'est une métaphore que vous avez voulu faire, elle fait honneur à votre esprit.

Les femmes en route pour Versailles, tout alloit le mieux du monde. Malheureusement M. Necker & surtout l'archevêque de Bordeaux s'opposerent au départ du roi.

Ces deux ministres ont effectivement soutenu de tous leurs efforts le courage du roi; mais n'oublions pas cependant que le roi avoit déclaré n'être pas dans l'intention de partir. Ce qui peut éclairer les oui-dire, ce sont les faits. Le roi étoit à la chasse, il pouvoit, s'il eût craint les parisiens, les éviter. Ce monarque bienfaisant apprend cette insurrection, il s'em-

preſſe de venir tranquilliſer ces femmes égarées qui demandent du pain. Il leur donne de nouvelles preuves de ſon amour. Certainement cette conduite prouve aſſez les intentions du roi, & c'eſt à lui ſeul que nous devons le bonheur de le poſſéder, c'eſt à ſa confiance dans l'amour de ſes ſujets. Alexandre remporta des victoires, mais il fut ambitieux. Vous, prince vertueux, vous avez eu celle de conquérir le cœur de votre peuple, que des méchans vouloient vous ôter. Vous avez vaincu toutes vos paſſions, il ne vous reſte que celle de faire le bonheur des françois, qui vous adorent; vous avez montré un courage héroïque, un courage qui fait honneur à vos ſentimens. N'eſt-ce pas être aſſez vertueux, (ſi la vertu a des bornes) que de n'avoir pas craint vos ennemis... En eûtes-vous jamais? Oui, prince, ce furent ceux qui abuſerent de votre confiance, de votre bonté, qui, en la flattant du nom de juſte, lui dictoient des actes d'injuſtice... S'attendoient-ils, ces méchans, que vous les repouſſeriez avec mépris... Aujourd'hui, vous n'avez plus rien à craindre. Celui qui vous parlera de vos qualités perſonnelles le penſera; vous nous avez permis de tout dire, recevez - en ma reconnoiſ-

fance, puifque je ne puis vous dépeindre mes fentimens, qui, peut-être autrefois auroient été regardés comme un crime (1).

Il falloit tout déforganiser encore une fois. Un jeune & meilleur évêque nous arrive tout frais moulu avec fa motion clericofinomum.

On reconnoît celui qui précédamment s'eft mérité les applaudiffemens univerfels, qui, fenfible à fes devoirs de député, a dépeint avec précifion l'état d'inertie où font les finances de France, qui vient de faire la motion des biens du clergé (encore en difcuffion), qui, enfin, foutient les intérêts de fa nation aux dépens des fiens propres. Ecrafe-t-on celui que l'on inveftit de fes dépouilles, & qui les attend pour vivre.

Ne reconnoît-on pas très-clairement que vous cherchez à peindre d'une couleur défavorable ceux qui font bons citoyens ou ceux qui ont le plus d'affluence fur les opinions dans l'affemblée nationale? vous voulez encore du tapage, il n'y a que les frippons qui gagnent au feu. Mais, grace à la loi martiale, nous n'aurons pas ces

---

(1) *Voyez* la lettre des députés du Dauphiné; elle rend compte des faits avec exactitude.

attroupemens tant desirés. J'ai dépeint ci-près la nécessité de suivre la loi, & j'y renvoie mes lecteurs.

Un corps de preuves à la main, M. de la Fayette, dont la vie étoit menacée, se présente chez le roi. Un conseil extraordinaire est assemblé, on décide de transiger avec les conjurés.

S'il y a eu un conseil, qui en connoît les détails hors les ministres? se seroient-ils permis de les divulguer? n'est-ce pas insulter à leur caractere, à leur personne que de le penser, ne voit-on pas un échafaudage de sophismes?

On a décidé de transiger avec les conjurés. La bonne politique eût-elle formé une pareille décision. On doit craindre les efforts de ceux qui, proscrits à jamais de leur patrie, doivent tout tenter pour y rentrer avec succès. Vaincre ou mourir: voilà la derniere ressource d'un prince fugitif. Je le dis hautement, M. de la Fayette n'a jamais provoqué une pareille délibération; il n'a jamais dû douter de ses soldats (comme vous l'observez); de ces soldats françois qui lui ont juré de mourir sous ses drapeaux.

M. de la Fayette mande à M. le duc d'Orléans qu'il lui conseille de quitter la capitale avant trois jours, & lui fait dire, par tous les échos de Paris, qu'il le

flétrira d'un soufflet, en quelqu'en droit qu'il le trouve, pour avoir voulu attenter à ses jours.

J'affirme que ce brave général n'a jamais tenu cette conduite ; j'affirme qu'il ne sait ni craindre ni menacer. Les menaces ne sont pas faites pour un grand cœur & la crainte.... Alexandre boit la médecine, & ne croit pas la calomnie. La vie des héros ne se compte pas par les jours, mais par les actions. Peut-on imagigner que M. de la Fayette ait confié le soin de sa vengeance

. . . . Aux siffleurs aguéris
De tous les étourneaux des cafés de Paris ?

Dans une affaire d'honneur on cherche son homme, on le trouve, l'on ne se plaint pas ; seroit-ce là la vraie conduite d'un galant homme ? je le laisse à penser .... A l'ouvrage on connoît l'ouvrier, dit un proverbe. Vous n'êtes un homme ni de grand jugement, ni susceptible de procédés.

Dans la crainte que le parti populace qu'on avoit ameuté ne fît une espece d'insurrection en faveur de l'auguste pantin que mio Laclos, &c. remuoient à leur guise, on a eu l'air de lui donner une mission particulière auprès du roi d'Angleterre. On a envoyé demander un passe-port à l'assemblée nationale.

Je ne croirai jamais à cette surprise. Auroit-on osé violer le temple auguste de la nation, en abusant de la confiance qu'elle a pour les demandes faites par le pouvoir exécutif ? Est-il un seul cas où il soit permis d'employer la ruse, sur-tout pour sauver un criminel de lese-nation ; un criminel qui emporte avec lui le foie cangréné qui l'anime ? Le danger de le laisser libre n'est-il pas cent fois plus dangereux que celui de le voir protéger par quelques gens méprisables, ne pourroit il pas faire agir ses ma-ionnettes quoique sur une terre étrangere, ne serions-nous pas tous exposés ? Telles seroient mes craintes si j'ajoutois la moindre confiance à ce que vous avancez.

Enfin l'horreur de notre position étoit devenue telle que nous allions redemander les princes fugitifs (1).

Hé bien certainement il falloit & il faut les redemander, non pour les couronner (comme vous l'observez) mais pour excuser leur erreur.... Peuple, connoissez les hommes, ils sont ce que nous voulons qu'ils soient, bons ou méchans; craignez les confédérations étrangeres, craignez d'être instruits, mais trop tard, de ce que peut la ven-

---

(1) L'auteur veut parler des trois princes les bourbons.

geance, qu'un réveil agréable ne ſoit pas le précurſeur ſiniſtre d'une éternelle nuit, d'une guerre civile, ou d'une conquête étrangere, qui fera d'un peuple libre de vils eſclaves ! Le tyran de Syracuſe ne conclut la paix avec le vainqueur d'Agrigente que pour ſe donner le tems d'affermir ſon autorité; mais quand il fut en force il fit maſſacrer tous les carthaginois qui étoient dans ſes états, pour les punir de la rigueur dont ils avoient uſé envers lui. Catherine de Médicis donne ſa fille & médite la mort de ſon gendre, elle ne fut différée que pour la rendre plus cruelle. Enchaînés par l'ordre de nouveaux tyrans, vous demanderez la mort; ſurveillés d'un œil intéreſſé, il ne ſera pas même permis de vous la donner. Trouvez une plus triſte poſition que de vivre lorſque la vie eſt en horreur. Je le répete, ſollicitez de la bonté du roi le rappel des princes, il faut tout oublier. Si votre bonheur en dépend, pourquoi différer? Celui qui vous y engage n'eſt rien moins qu'un citoyen, jadis perſécuté par le pouvoir arbitraire, mais qui oublie 50 ans de perſécution pour un jour de repos. Ne méritons pas l'application de cette penſée de Voltaire : — Les grands ne ſavent point excuſer les fautes, ils ne

ſavent que les punir. — Soyons plus généreux.

Les amis du duc d'Orléans répandent dans le public qu'il va négocier une alliance en angleterre, demander la princeſſe Amélie pour le duc de Chartres.

Je n'ai pas entendu dans le public un mot de tout cela, on a toujours préjugé l'affaire du braban, on croit que le prince eſt comme partie intermédiaire à l'effet de combiner, avec les puiſſances étrangeres confédérées, le moyen de mettre une balance égale dans les pays-bas, & empêcher ce démembrement, s'il étoit à craindre; oppoſer un choc à l'ambition pruſſienne, & collectivement protéger les indigences de ces états devenus républicains. Ce ſont des ſecrets de cabinet; s'ils ne ſont pas vrais, du moins ce ſont ceux que l'on débite vulgairement; je ne les retrace que pour prouver la compilation de votre expoſé tronqué dans tous les points.

Le duc d'Orléans a été arrêté à Boulogne vendredi dernier, en montant dans ſon paquebot : écoute bien comment j'arrange ce nouveau drame !

Il n'eſt pas inutile de répéter cette ſinguliere expreſſion : *écoute bien comment j'arrange ce nouveau drame.* Ce ſont des drames arrangés à votre façon, que vous annoncez publiquement comme

des faits certains : tout est permis à celui qui, comme Confalve de cafdone, croit que la toile d'honneur doit être grossiérement tissue.

Il n'y a que Mir ... qui ait pu faire arrêter le duc d'Orléans. Hommes pervers, vous ne craignez pas d'accuser un homme du plus grand des forfaits, d'un abus de confiance, d'un larcin fait à la foi promise. Il vous faut un Tibere pour le dénouement de votre piece; il vous faut des acteurs, ce sont des hommes revêtus d'un caractere d'autant plus respectable qu'ils représentent une classe nombreuse de citoyens respectés que vous choisissez pour vos mannequins. L'assassin de polichinel sera celui qui doit coopérer au bien général de la nation, qui doit travailler à lui dicter des loix, loix auxquelles tout françois doit obéir.

La chose aura certainement été convenue avec Laclos avant le départ. Je ne crois pas que M. Laclos eût dû être fidele à ce dernier traité, au péril de sa vie. S'il eût trempé dans une conspiration, il n'auroit rien eu de mieux à faire que de profiter de l'occasion du Duc d'Orléans pour prendre la fuite. Soutenir le contraire est une absurdité.

Mir.... veut être ministre à tout prix ; voici le systême avec lequel il se présente à la cour ; vous

avez agi contre le duc d'Orléans, ſans preuves ; je vais dénoncer votre acte de deſpotiſme.

Tout ici eſt en défaut, le gouvernement eſt coupable, les miniſtres paroiſſent avoir agi contre les loix. Le Prince eſt coupable, ou il ne l'eſt pas; s'il l'eſt, Mir.... ne peut le juſtifier. S'il eſt innocent, il le peut & le doit. La juſtice ne ſouffre pas de milieu.

Je tiens le duc d'Orléans, dit Mir...... *il reviendra à Paris à ma volonté ; faites-moi miniſtre, je l'abandonne à ſon malheureux ſort, & je voue ma bête à l'infamie; le conſeil aura pâli d'horreur, chaque miniſtre a dû dire, en ſanglotant : hé bien! qu'il le ſoit donc.* Ce que vous dites-là me paroît même, d'après votre ſtyle, des ſimples ſuppoſitions. Mais vous n'avez pas bien réfléchi. Ce ſeroit donc à la crainte que les miniſtres auroient cédé, ils auroient été obligés de voiler leur conduite, en achetant, par le ſang des François, le ſilence de celui qui pouvoit les dénoncer & celui qui mettoit une alternative entre ſauver un innocent ou perdre un innocent. Ils n'auroient pas craint de confier les rênes de l'empire à celui qu'ils condamnoient au fond de leurs cœurs comme un ſcélérat. Si jamais il exiſtoit des miniſtres ſi puériles & ſi lâches, qu'ils ſe rappellent les ſentimens courageux des

Régulus, des Catons ; un monſtre qui feroit venu leur propoſer de pareilles conditions eût été chaſſé avec mépris. On craint peu les reproches quand on n'a rien à ſe reprocher. J'emprunte une maxime de l'excellent ouvrage des lettres de cachet, par M. Mirabeau.... Celui qui marche avec ſimplicité, marche avec confiance.

Je le répete enfin, le gouvernement n'eſt pas coupable, tous les accuſés ſont innocents ; le duc d'Orléans eſt innocent, il n'a rien à craindre ; il eſt aimé, & mérite de l'être, laiſſez ces folliculaires barbouiller du papier, laiſſez le ſerpent ronger la lime. O, vous qui me liſez, qui rendrez peut-être juſtice à mon dévouement pour la vérité, cherchez au fond de vos cœurs ce que vous devez croire, vous y verrez l'humanité & la juſtice prévenir vos délibérations. Vous apprendrez que les plus dangereux ennemis de la patrie ſont ceux qui ſe font gloire de compromettre la réputation des partiſans du bien public & de la liberté, qui, par forfanteries, émeutent le peuple, le font agir myſtérieuſement, & cherchent à mettre la terreur aux portes de toutes les familles.

Je crois, Monſieur, avoir aſſez prouvé que les contradictions ſans nombre de votre ou-

vrage, que les mots hors de ſens, qui le compoſent ne méritent pas la moindre confiance. C'eſt, au réſumé, un mauvais drame complétement ſifflé ; c'eſt peut être la faute des acteurs, qui n'étoient pas à leur place ! mais vous aviez la liberté de mieux choiſir.

Vous ne parviendrez jamais à faire de Néron un bon prince, ni de Séneque un étourdi, les caracteres feroient manqués.

Je ſuis, Monſieur, le plus vertueux de vos amis, ſi, comme le dit un célebre auteur, la flatterie eſt le maſque du vice.

P. S. J'apprends qu'hier 26, l'œil vigilant de la juſtice a prévenu mes juſtes plaintes, que le receleur des penſées de l'auteur, qui a eu la baſſeſſe intéreſſée de les divulguer, a été arrêté, que le complice eſt pourſuivi, mais qu'il a pris la fuite, qu'il ne nous reſte que le ſpectre odieux de ce vénéneux forcené, dont la verve dangereuſe s'échauffe pour de l'argent en puiſant les faits dans le code de la calomnie. — Non, il ne pourra échapper ; le criminel, effrayé même par ſon crime, ſe dénonce lui-même ; il ſe vend tôt ou tard, & les hommes ſont vengés.

Réflexions morales & politiques.

La liberté eſt le premier apanage de l'homme, c'eſt une maxime générale. Si cette liberté ſouffre le deſpotiſme eſt dans ſa ſplendeur, & l'homme n'eſt alors qu'un animal courbé ſous le joug de ſon maître, qui croit tenir l'exiſtence phyſique du tyran qui le gouverne, & dont l'exiſtence morale eſt encore au berceau. Un moment réveille l'apathie de ces individus ; ils commencent par ſe plaindre ; ils ſentent leur état ; leur imagination ſe réveille, fermente. Bientôt ſuccédera la fureur. S'ils moderent cette ambition naiſſante, ils ſont heureux : s'ils ſe livrent à leur premier mouvement, ils ſe forgent de nouveaux fers. Quoique l'état de nature ſoit un état de liberté, ce n'eſt nullement un état de licence (1). Peuple, réfléchiſſez : le moment de vous faire des loix eſt arrivé ; c'eſt alors que tout doit concourir à l'exécution de ces loix. La république eſt à la veille de ſa ruine ſi-tôt que quelqu' un penſe qu'il eſt beau de ne pas obéir aux loix (2). Ce ſont elles ſeules qui peuvent faire

(1) Locke, P. 5.
(2) J. J. Rouſſeau, *Politique.*

des hommes vraiment libres, des êtres penſans qui connoiſſent ce qu'ils doivent à la nature, qui conſiderent avec candeur le doux avantage d'exiſter indépendans. (Je dis indépendans des volontés des autres en particulier pour n'obéir qu'à l'ouvrage de tous.) Songez donc que la premiere des loix eſt d'obéir aux loix (1). Elles vous preſcrivent de reconnoître en votre voiſin un frere, en vos ennemis des hommes égarés, que la voix de la douceur rappellera à cette douce fraternité, ou que, ſuivant les vœux de tous, elle punira. Vous reconnoîtrez votre ouvrage, l'ouvrage d'un Dieu; vous verrez qui vous anime; vous vous proſternerez avec reſpect & conſacrerez votre vie pour le bien de cette patrie qui vous adopte pour ſes enfans.

Vous entendez depuis long-temps prêcher la liberté, la connoiſſez-vous bien? Vous a-t-on dit que l'homme doit faire de ſa liberté le meilleur & le plus noble uſage que ſa propre conſervation exige de lui (2)? Que la liberté n'eſt qu'une puiſſance (3)? Que les affections morales doivent diriger les affections phyſiques? Que la

(1) J. J. Rouſſeau, *Politique.*
(2) Locke.
(3) *Ibid.*

vraie

vraie liberté vous donne la puissance morale de faire votre bien & le bien commun ? Mais qu'elle ne vous accorde pas celle de vous opposer à votre bonheur ? Ce bonheur doit faire celui de vos enfans, ce bonheur particulier est nécessaire pour le bonheur de tous ; si vous ne suivez ces sages principes, vous retombez dans votre premier état : pourquoi donc en sortir ? C'est ce qui a fait dire à un Auteur célebre : la liberté n'est pas un fruit de tous les climats : elle n'est pas à la portée de tous les peuples (1). Elle n'est que trop vraie, cette réflexion barbare, sinon dans le droit naturel, au moins dans celui des hommes en société : il n'y a pas de milieu, libres ou esclaves ; libres par la loi en suivant les loix, ou esclaves par la force. Homme téméraire, qui es-tu pour opposer les efforts de ton bras à ceux qui, fideles à la *loi*, t'opposeront la force physique & morale ; qui, fideles à leur ouvrage, s'empresseront de l'achever ? Ils veulent ton bonheur & tu le fuis ; tu les paies de la plus cruelle ingratitude ; tu cherches à troubler ce qui fait la consolation de leur vie... la paix.. Tu ne pénetres pas plus avant ; tu ne prévois pas

(3) Montesquieu.

que quand tu ſeras à ton dernier ſoupir ils auront toujours la même force, la loi. Elle aura coûté du ſang, mais elle ſera immuable; tu ſeras ſa premiere victime.

Peuple, vous avez des progreſſions à éviter entre le deſpotiſme & la liberté... l'anarchie, le plus terrible ennemi de l'humanité & du bonheur des hommes... Nous ne connoiſſons rien (dites-vous) à tous ces raiſonnemens; nous avons été opprimés, il nous faut des victimes; il faut percer de coups nos oppreſſeurs... Vos oppreſſeurs! Ce malheureux que vous pourſuivez n'eſt pas plus coupable que vous; il a méconnu vos droits, quand vous les méconnoiſſiez vous-mêmes. On l'avoit fait votre maître au berceau: il a cru l'être. A-t-il mis de l'ambition: vous avez mis de la foibleſſe. Le temps qui peut tout a détruit les erreurs de tous.

La haine ne doit donc plus être la paſſion qui vous anime, parce qu'alors elle ſera repouſſée. Si vous diviſez vos intérêts communs, vous éloignez d'autant votre intérêt particulier. Si vous oppoſez la force à la force, le parti qui combattra ſous l'égide de la loi ſera votre vainqueur. Vous pouvez tous être heureux. Voulez-vous vieillir dans l'eſclavage? Devons-nous dire avec la Bruyere: la plupart des hommes

employent la premiere partie de leur vie à rendre l'autre misérable ?

Un état heureux est l'attachement de tous pour tous, & d'un seul pour tous ; d'avoir une confiance entiere dans la loi qui a votre sanction privée comme citoyens. Alors, mais seulement alors, les champs seront moissonnés par le cultivateur. Les propriétés particulieres seront gardées par tout le monde, parce que de leur sûreté dépend la sûreté générale. Vos maisons seront tranquilles, sans défense. Vos personnes seront à l'abri des injures & des vexations. Tout ce qui peut intéresser la vie animale découlera de ce bon ordre établi par vous-mêmes. Vous ne pleurerez pas vos enfans égorgés par vos enfans ; un frere n'aura pas à poursuivre le meurtrier de son frere. Ce pere vertueux, qui ne vouloit que la tranquillité & la justice, ne reconnoîtra pas pour son assassin celui à qui il a donné le jour... Quelles horreurs les annales de ces temps de barbarie présentent-elles des tableaux si effrayans !... Oui, peuples ! tels furent ces temps où des sauvages épars n'ont voulu suivre que leurs barbares inclinations, où des hommes vils & lâches se sont vendus à des tyrans, où lorsqu'un mésaccord divisant les sociétés a dû faire succéder le despotisme le plus

cruel à l'anarchie la plus affreuse. Si les Romains eussent soutenu leurs droits avec décence, avec justice, jamais ils n'auroient eu (1) « des » Octave, des Tibere, des Néron, des Cali- » gule, enfans de la cruauté. Cet Octave, défi- » guré sous le nom d'Auguste, qui pour toutes » réponses à des supplications, disoit : il faut » mourir ; & immoloit trois cents sénateurs. » Plus on a été persécuté, plus on devient cruel. » Suétone dit avec raison, qu'on aime d'autant » plus le sang, qu'on en a versé davantage. Un » Louis XI auroit-il fait mourir plus de quatre » mille personnes par divers supplices ; auroit-il » immolé un duc de Nemours & ses enfans », si la loi eût pu les proscrire & lui dire : nous nous sommes donnés des chefs pour défendre notre liberté (2) ? Si nous avons un prince, di-

---

(1) Voyez les lettres de Carlus de Mirabeau (je dis du comte de Mirabeau) car je démens l'auteur satyrique qui prouve l'impossibilité qu'il eût fait en prison un commentaire de huit ou neuf cents auteurs. Je me rappelle très-bien que, dans un passage, M. Mirabeau observe que l'on lui refusoit même des livres ; que cependant il avoit obtenu des papiers cannevas d'un très-grand ouvrage, & que c'est-là où il a puisé ses observations.

(2) J. J. Rousseau.

ſoit Pline à Trajan, c'eſt afin qu'il nous préſerve d'avoir un maître. Le roi doit donc ſuivre la loi dès qu'il l'a acceptée, & vous devez la ſuivre puiſque vous l'avez faite.

François, c'eſt pour vous que j'écris; c'eſt pour ma patrie que mes idées ſe ſuccédent; c'eſt à ſon bonheur que j'attache ma vie.

Vous êtes arrivés à ce moment de bonheur; & vous en êtes peut-être bien loin. Vous pouvez achever ou détruire votre ouvrage. Un rien, tout eſt calmé. Un doux printemps fera place au plus cruel hiver. Un rien, vous êtes perdus ſans reſſource... Cruelle alternative! la vie ou la mort. Et cette créature innocente à qui vous avez donné le jour doit-elle terminer ſa carriere ſans avoir connu l'exiſtence! Vous formez peut être des vœux en ce moment pour votre repos & pour le ſien. Votre repos ne peut provenir que de la tranquillité générale. Vous avez un roi qui vous aime, qui ne veut pas punir ſes ſujets; il veut tous les aimer également: faites les loix (dit-il) ſous leſquelles vous voulez être gouverné: il y adhere. Vous m'avez choiſi pour régner ſur vous & parmi vous: je vous adopte tous pour mes enfans: pourrois-je vouloir ce qui ſeroit contraire à vos intérêts! pourrois-je préférer les uns au mépris des autres! Je ne veux

rien que de juste ; mais aimez la justice ... Quel roi ! ... quel roi ! ...

Vous avez nommé des représentans pour librement prononcer d'après vos volontés générales ; ils sont en activité ; laissez-les donc paisiblement finir leurs travaux : ils deviendront les vôtres.

La nature ayant repris ses droits fertilisera vos campagnes ; de riantes moissons rempliront vos greniers ; les plaisirs les plus purs auront repris leur tour ; le luxe ravivera les grandes villes ; les manufactures seront perpétuellement en activité ; les ouvriers auront sans cesse de l'occupation ; tout le monde enfin se dira : nous ne fûmes jamais plus heureux !

Il faut si peu de choses, François, pour atteindre à ce lendemain ; que faut-il ? S'il est permis à mon patriotisme de s'expliquer ; il faut un accord général ; il faut ne vendre ni acheter le cœur des méchans ; il faut les fuir. S'il est des gens avides de crimes, il faut les dévouer au supplice prescrit par la loi, se venger soi-même, & devenir coupable envers l'humanité & envers la loi qui ne sauroit pardonner pour le bien & la sûreté de vos personnes, pour le maintien du respect qui leur est dû ; il faut fuir les calomniateurs. (J'ai dépeint dans ma re-

plique le danger de ſe laiſſer ſéduire contre qui que ce ſoit injuſtement.) Il ne faut rien faire de ſecret : le myſtere eſt d'autant plus répréhenſible qu'il annonce une action dangereuſe. « Le pre-
» mier pas vers le vice eſt de mettre du myſtere
» aux actions innocentes : quiconque aime à ſe
» cacher a tôt ou tard raiſon de ſe cacher : un
» ſeul précepte de morale peut tenir lieu de
» tous les autres : ne fais ni ne dis rien que
» tout le monde voie. J'ai toujours regardé le
» plus eſtimable des hommes celui qui vouloit
» que ſa maiſon fût conſtruite de maniere à ce
» qu'on vît ce qu'il y faiſoit (1) ». Quelle belle maxime ! profitez - en. Rempliſſant tous vos devoirs, vous ſerez tous citoyens. A Paris ſur-tout il s'éleve continuellement des cabales dangereuſes. Le pain manque, s'écrie-t-on ; non il ne manque plus, mais il eſt rare ; il l'eſt, parce que l'avidité de pluſieurs fruſtre la part des autres. Conſidérez enſuite que l'on ne peut dans le premier moment mettre une organiſation qui oblige réciproquement toutes les provinces à s'entr'aider ; que Paris donne le premier exemple ; on verra bientôt, non pas ſeule-

(1) J. J. Rouſſeau, *Nouv. Hél.*

ment de l'empressement, mais de l'enthousiasme à imiter sa conduite ; alors, mais seulement alors, une seule couronne devra enchaîner tous les François, tous les cœurs, toutes les volontés.

Faut-il, pour subvenir aux besoins de l'état, aller à son secours ? que le venal intérêt ne guide pas vos sentimens ; que celui qui a beaucoup donne beaucoup pour la conservation de ses propriétés, il le doit : que celui qui a peu donne peu pour conserver sa tranquillité, il le doit ; que toutes ces classes proportionnellement achetent avec leur liberté celle de celui qui n'a que sa subsistance : le plaisir de faire le bien ne provoque-t-il pas le bien ?

Soyez donc vertueux : accourez pour sauver votre patrie : accourez au temple de la liberté pour présenter votre offrande. L'édifice a besoin de réparations : il faut les faire, puisque vous devez l'habiter. Des méchans veulent ils l'écrouler, il faut le garder scrupuleusement : devenu par vos soins dans un état inébranlable, vous n'avez plus rien à craindre.

De l'Imp. de L. M. CELLOT, rue des Grands-Augustins.